



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## rapports avec les administrés

Question écrite n° 125060

### Texte de la question

Mme Muriel Marland-Militello appelle l'attention de M. le ministre de la fonction publique sur les horaires d'ouverture au public des services de l'État. Pour ne prendre qu'un exemple, dans le domaine des cartes grises, dans un département pris au hasard le point service situé dans une ville en périphérie de l'une des plus grandes villes de France est ouvert de 8 heures 30 à 12 heures 00 et de 13 heures 30 à 15 heures 30, les lundi, mardi, jeudi et vendredi et de 8 heures 30 à 12 heures 00 les mercredis. Dans ce même département, le service des cartes grises en sous-préfectures accueille le public uniquement les lundi, mardi et mercredi de 9 heures 00 à 13 heures 00. De manière générale, les horaires d'ouverture sont trop peu étendus, notamment le soir, pour les usagers qui ont une activité professionnelle et qui sont bien souvent obligés de prendre un jour de congé pour accomplir leurs formalités. Aussi aimerait-elle savoir s'il serait envisageable, en complément du développement de l'e-administration, de prévoir des horaires d'accueil du public plus étendus, avec par exemple une "nocturne" par semaine, dans tous les services de l'État.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Muriel Marland-Militello](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 125060

**Rubrique :** Administration

**Ministère interrogé :** Fonction publique

**Ministère attributaire :** Économie, finances et commerce extérieur

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 décembre 2011, page 13481

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)